



## Licencié a 61 ans et 10 mois Manque trimestre pour Retraite

-----  
Par Daniel

Bonjour

L'entreprise ou je suis mecanicien motoculture va fermer ses portes suite a un avc de mon employeur celui ci me propose une rupture conventionnelle , j'aurais 62 ans en juin ( age legal de la retraite mais il me mansques des trimestres je doit aller jusque 67 ans pour avoir une retraite a taux pleins.

Est ce que je pourrai avoir droit au chomage jusqu'a mes 67 ans si jamais je ne retrouvais pas d'emploi ??

Nous n'avons que les revenus de mon salaire pour vivre 1500 ? net

Merci de votre réponse